

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

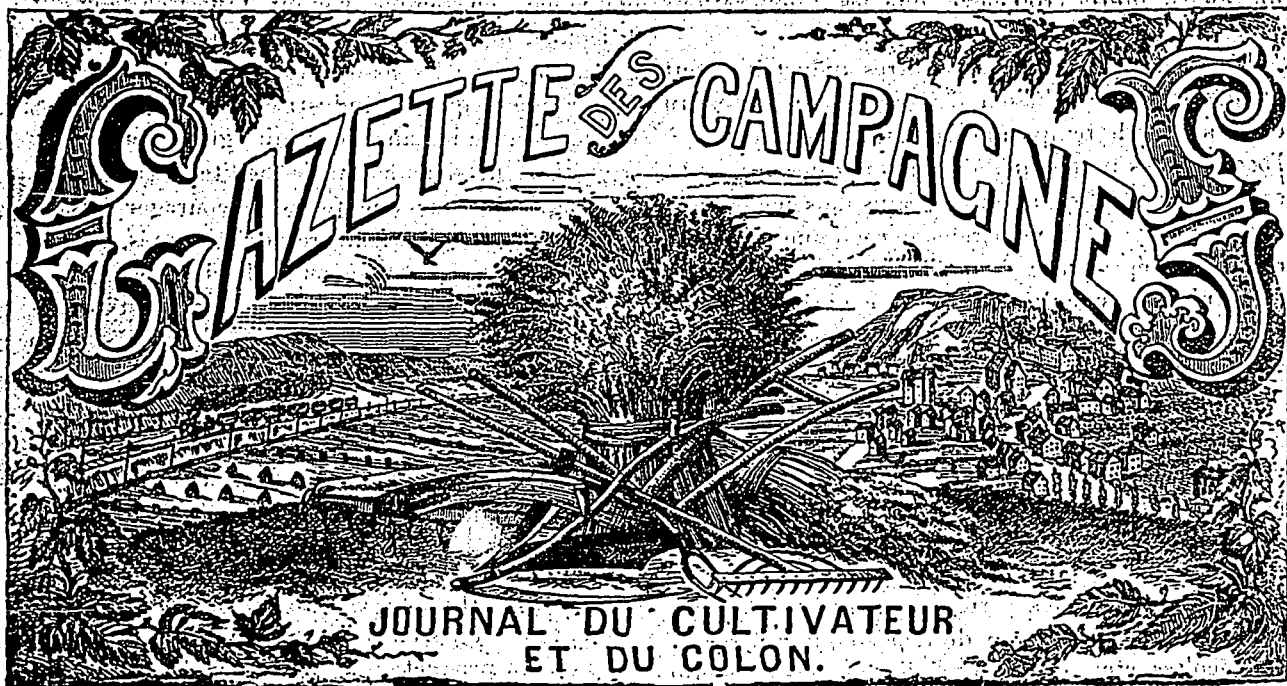
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1. Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX. Un an, \$1.

Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINTE-ANNE DE LA POCAIÈRE, P. Q.

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Son Eminence le Cardinal Taschereau. — Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. — Le *Journal du Peuple*. — Les lauréats du Mérite Agricole. — Pourquoi le crédit agricole? — Un agronome officiel.

Causerie agricole : La culture de la betterave.

Sujets divers : Conche-chaude. — Les améliorations agricoles. — Culture des pommes de terre. — Conservation du beurre frais. — Déplantation et replantation des arbres fruitiers.

Choses et autres : Application du plâtre sur une prairie à sol léger. — Aménagement des prairies.

Recette : Moyen d'établir une pépinière sans qu'il en coûte rien.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Eminence le cardinal Taschereau. — S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, a célébré, le 19 mars courant, le 24ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le matin même de cette mémorable journée, il y eut foule compacte de fidèles, à la Basilique Notre-Dame de Québec, à l'occasion d'une messe d'actions de grâces dite par Mgr Marois, à laquelle assistait Son Eminence heureux de bénir son peuple qui lui est si attaché.

Mgr Langevin. — Le 19 mars, jour de la fête de Saint Joseph, patron du Canada, a eu lieu, dans la cathédrale de Saint-Boniface, le sacre de Mgr Louis Philippe Adélarde Langevin, comme archevêque de Saint-Boniface et successeur du regretté Mgr Taché.

Un grand nombre d'évêques, tant du Canada que des Etats-Unis, assistaient à ces fêtes religieuses en l'honneur du troisième évêque du Manitoba.

Nous présentons au nouveau prélat nos plus fervents et respectueux hommages.

— Nous venons de recevoir un journal qui nous paraît utile et intéressant sous tous les rapports, c'est le *Journal du Peuple*, publié à Montréal, deux fois par semaine. M. Jules Saint-Elme en est le directeur et Jean des Erables le rédacteur, ce qui est assez dire que cet excellent journal est appelé à rendre et rendra des services signalés à toutes les classes de la société, tout particulièrement à la classe ouvrière dont son titre se proclame l'ami dévoué.

Pourquoi le crédit agricole? — L'agriculture étant l'industrie la plus nécessaire et par cela même la plus considérable, a aussi besoin de recourir parfois à l'emprunt d'argent, et c'est pour avoir rendu les prêts d'argent difficiles à la classe agricole, par

un taux d'intérêt trop élevé, que les améliorations agricoles ont été lentes à se produire.

L'agriculture, comme les autres industries, peut quelquefois avoir besoin d'argent, pour porter au cultivateur, de temps à autre aide et protection, à l'occasion des pertes qu'il éprouve par des accidents causés aux récoltes, achat de grains de semence, etc. Sous ce rapport, et pour remédier en quelque sorte aux pertes éprouvées, le prêt d'argent ne saurait être nuisible au cultivateur; au contraire, il favoriserait, outre l'exploitation d'une ferme, la culture du sol en général.

Lors qu'un cultivateur a besoin d'acheter des engrais qu'il ne peut se procurer sur sa ferme, pour donner plus de fertilité au sol qu'il cultive, — que par le manque d'outillage agricole, il ne peut faire ses travaux de culture aussi promptement possible et en diminuer par là le coût, — que, pour la même raison, il éprouve des pertes pour avoir été en retard quant à ses travaux de fenaison, la rentrée de ses récoltes, etc., — qu'il n'a pas les moyens d'acheter les grains de semence nécessaires à son exploitation, devra-t-il, pour remédier à cet état de choses, n'avoir pas recours à l'emprunt, s'il lui est possible d'obtenir de l'argent à un taux d'intérêt raisonnable et pour un temps qui paraîtrait suffisant à l'emprunteur afin d'en faire le remboursement au délai fixé?

Se priver d'un semblable secours serait, pour un cultivateur, consentir à rester dans l'ornière de la routine, pour n'obtenir que des récoltes dont le rendement diminuerait de plus en plus chaque année.

Au contraire, qu'advierait-il si le cultivateur pouvait emprunter de l'argent à un taux en rapport avec les besoins de son exploitation agricole? Il doublerait et même triplerait en rendements ses différentes récoltes, en diminuant à la fois le coût des travaux de culture; tout en vendant les produits de sa ferme à un prix réduit et à la portée des industriels, il retirerait de sa culture un profit qui assurerait le succès dans l'exploitation de sa ferme. La question à résoudre en faveur du crédit agricole est d'intérêt public; les industries seraient prospères si les matières premières de fabrication achetées des cultivateurs étaient vendues à bas prix, quoique de bonne qualité; le marchand y gagnerait de son côté si le cultivateur, dont la culture serait payante, achetait au comptant ou en échange de produits, tout ce qu'il ne pourrait obtenir sur sa ferme. Ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner si plus

que jamais on semble vouloir favoriser le crédit agricole et les institutions de bienfaisance en faveur des campagnes; les associations agricoles, de leur côté, de même que les industriels et le commerce réclament avec instance le crédit agricole en faveur du cultivateur, dans le but de faciliter les améliorations agricoles sur une ferme, encourager l'usage des instruments d'agriculture perfectionnés, l'achat de grains et grains de semence de choix, etc.

Il est inutile, non-seulement d'assurer aux cultivateurs des marchés rapprochés et d'un accès facile avec prix de transport peu coûteux, s'il s'agit d'un commerce d'exportation le plus souvent fait par trop d'intermédiaires comme agents de commerce, ayant parfois des intérêts à protéger et qui ne peuvent s'allier avec ceux du cultivateur, quand ils contribuent à déprécier ses produits, par l'usage, par des retards de vente ou des spéculations trop hasardeuses. Il est nécessaire surtout de favoriser le plus possible les cultivateurs qui sont les agents directs de la production agricole par la large part qu'ils prennent aux travaux de la culture pour favoriser de plus en plus la végétation des plantes de toutes sortes; ces agents indispensables de la production ont besoin du crédit agricole afin de contribuer, au moyen d'améliorations indispensables, à augmenter le rendement des récoltes, et à des taux réduits quant aux frais nécessités pour leur production.

Le crédit agricole profitablement appliqué, ensemble avec l'enseignement agricole, sont les bases principales sur lesquelles l'agriculture doit s'appuyer pour devenir prospère. Ce sont en effet les deux points importants qui attirent surtout l'attention des associations agricoles qui font en leur faveur une propagande active.

La question du crédit qui préoccupe si vivement tous les amis de l'agriculture est arrivée à un point où elle devra recevoir une prompt solution.

Quant à l'enseignement de l'agriculture théorique et pratique, il suffit de profiter de l'immense avantage qu'il y a de se le procurer dans les écoles spéciales d'agriculture.

Tous reconnaissent que la culture du sol est aussi lucrative que les autres industries, même davantage avec la condition de lui accorder les mêmes soins et la même protection. Mais pour agir efficacement et donner au sol tout ce qu'il a besoin pour produire de bonnes récoltes, il faut des capitaux, c'est-à-dire une réserve en argent pour pouvoir faire les améliorations nécessaires afin d'assurer le succès dans

toute l'exploitation agricole. En d'autres termes pour réaliser des profits par la culture du sol, il est nécessaire de posséder une instruction agricole théorique et pratique; car, à elle seule, elle constitue un puissant moyen de crédit agricole, et les prêteurs d'argent ont une plus grande confiance à l'égard des emprunteurs qui par leurs aptitudes sont plus en état de profiter de l'argent emprunté dans le but d'ajouter une plus grande valeur à une terre dont une grande partie est en bon état de culture. L'argent provenant des bénéfices réalisés par les industries de toutes sortes, même par le commerce, et utilisé en prêts faits aux cultivateurs, à un taux d'intérêt de 4 à 5 par cent, ne saurait être un meilleur placement, et ne pourrait mieux favoriser la culture du sol et en augmenter la fertilité; car cet argent, bien employé, et suivant les besoins que commande une bonne culture et les règles bien observées de l'économie rurale, contribuerait à rendre les matières premières plus abondantes, facilitant par là l'établissement d'industries nouvelles et importantes, donnant ainsi un plus large développement à la consommation, et à la vente des produits agricoles. Cette prospérité de l'agriculture donnerait plus d'extension au commerce, et les marchands en profiteraient pour une large part, en compensation des prêts d'argent qu'ils auraient faits à un taux d'intérêt réduit, afin de favoriser les cultivateurs tout en contribuant à donner plus d'extension au commerce dans leur localité.

C'est ainsi que l'industrie et le commerce sympathiseraient utilement avec l'agriculture, faisant cesser un antagonisme qui ne devrait jamais exister, car l'agriculture, le commerce, et l'industrie y gagneraient à être unis.

L'industrie ne peut se maintenir longtemps sans l'agriculture; de même le commerce serait nul sans l'agriculture qui fournit à tous ce qu'ils ont besoin, sans pour cela établir de distinction sur le marché. Il est même dans l'intérêt du cultivateur de conduire son exploitation agricole de manière à suffire aux besoins des marchés qui sont des guides sûrs, quant aux différentes récoltes à adopter sur une ferme, sans cependant contribuer à trop épuiser le sol.

UN AGRONOME OFFICIEL. — On prête au gouvernement l'intention de charger prochainement d'une mission officielle un agronome choisi parmi nos agriculteurs les plus habiles du pays. Cet agriculteur serait mis à la tête d'un service destiné à tenir le gouvernement en contact plus immédiat et plus sûr avec la classe agricole.

Nommé officier public et occupant une position responsable, ce chargé d'affaires du gouvernement visiterait des campagnes, se tiendrait au courant des besoins des cultivateurs et des exigences des marchés locaux, amasserait des statistiques agricoles, publierait des bulletins, s'enquerrait des difficultés qui pourraient survenir dans le monde agricole, etc.

Cet officier parcourrait les campagnes, réunirait les cultivateurs en assemblée et les engagerait à marcher dans la voie du progrès.

Dans les cercles officiels à Ottawa, l'on croit qu'un officier de ce genre rendrait des services signalés à l'agriculture.

CAUSERIE AGRICOLE

Culture de la betterave

En Europe, dans les pays tout particulièrement agricoles et où la culture de la betterave à sucre est largement cultivée dans le but d'y maintenir de nombreuses fabriques de sucre de betteraves, les cultivateurs, de concert avec ceux qui ont la direction agricole de ces pays, se préoccupent vivement des primes à accorder à ceux qui prennent part à cette industrie, tout particulièrement en Allemagne où l'on prend, à part cela, toutes les précautions nécessaires pour éviter la concurrence étrangère qui pourrait être faite à ce pays touchant cette industrie. C'est donc attacher à cette industrie agricole une grande importance tant à l'égard des cultivateurs que pour ceux qui dirigent les quelques cents fabriques qui y sont établies.

Les primes accordées dans le but d'encourager une semblable industrie dans notre pays, ont donc leur raison d'être ici comme en Europe, où cette culture réclame aussi des encouragements, quoique n'ayant pas, comme dans la province de Québec, à faire des frais considérables d'outillage et d'installation pour le fonctionnement de ces nombreuses fabriques qui sont en opération depuis déjà plusieurs années, et pouvant compter de plus sur une expérience pratique quant au mode de culture qu'exige cette plante de la part des cultivateurs qui en font la culture.

Si cette industrie de la betterave à sucre est lente à être introduite dans notre province, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car, malgré qu'en théorie on sache quelles sont les conditions nécessaires à prendre pour assurer le succès dans la culture de la betterave à sucre, les praticiens prétexteront

contre cette culture, soit parce que la qualité du sol n'est pas appropriée à cette culture, ou soit que la quantité de matière saccharine dans la betterave est insuffisante à alimenter cette industrie, tandis que l'insuccès en est généralement dû à un système défectueux de culture.

Toute espèce de terre peut convenir à la culture de la betterave à sucre. D'ailleurs de nombreuses expériences ont été faites, il y a déjà plusieurs années, quant à cette culture, et le résultat a été partout satisfaisant.

La culture des betteraves à sucre exige de nombreux travaux, mais ces travaux de culture obtiennent une compensation en produits bien plus considérable que pour les autres plantes. Il s'agit tout au plus d'avoir recours à l'outillage agricole pouvant le plus épargner l'emploi de la main-d'œuvre, afin de rendre cette culture plus payante.

Cependant cette culture est plus avantageuse dans les campagnes où il est facile de se procurer la main-d'œuvre nécessaire et où les betteraves peuvent être facilement transportées du lieu de leur production à l'endroit où le sucre de betteraves est fabriqué, par voiture ou chemins de fer, où les frais de charroiage ou de transport par chemin de fer, n'enlèveraient pas une trop grande partie des profits réalisés par la vente des betteraves.

Ce qui pourrait encourager le cultivateur à cultiver cette plante avec précaution, serait d'accorder un plus haut prix pour les betteraves fournissant plus de qualités saccharines (matières sucrées).

La culture de la betterave à sucre offre au cultivateur non-seulement l'avantage d'obtenir de grands profits; mais elle influe grandement et favorablement sur les autres cultures.

Si le cultivateur pouvait obtenir, à part le prix de vente de ses betteraves, la pulpe et tous les autres déchets que fournit la fabrication du sucre de betteraves, tels que chaux, etc., bien peu de matières nutritives seraient enlevées au sol, en donnant la pulpe de betteraves aux bestiaux, et en mélangeant au compost les autres déchets obtenus.

La culture de la betterave à sucre améliore le sol par les soins de culture qu'elle exige, laissant aux mauvaises herbes aucune chance de végéter là où la betterave à sucre est cultivée.

Cependant il convient d'observer que pour la culture de la betterave à sucre, les labours doivent être plus profonds que pour la culture des céréales, du blé d'Inde et même pour les prairies.

La culture des betteraves à sucre contribue aussi à augmenter la quantité de nourriture à donner aux bestiaux, et tout particulièrement pour les vaches laitières qui profitent beaucoup de la pulpe et des feuilles de betteraves qui peuvent leur être données en mélange avec d'autre nourriture.

Les engrais utilisés à la culture de la betterave à sucre doivent l'être avec le plus grand soin pour ne pas contribuer à enlever à cette plante une partie de la matière saccharine qu'elle contient, ou d'en amoindrir la qualité. Le salpêtre, par exemple, en trop grande quantité dans l'engrais, produit cet effet.

Les sols argileux profondément pulvérisés et bien engraisés conviennent à la culture de la betterave à sucre, de même que les sols sablonneux, mais à la condition qu'ils contiennent une forte proportion d'humus.

La culture de la betterave à sucre peut venir après n'importe quelle récolte, surtout après une récolte de céréales. La betterave à sucre vient très bien après une récolte de blé d'Inde. Dans ce dernier cas, il convient de labourer en automne. Le terrain ne devra pas servir deux années de suite à la culture de la betterave à sucre, et cette culture ne devra pas recevoir directement l'application des engrais. Cette application des engrais devra être faite à la récolte précédente, dans les proportions suivantes: pour un acre cultivé en betteraves, 1000 lbs d'engrais commerciaux dont 6 par cent d'acide phosphorique, 7 par cent de phosphate et 6 par 100 de nitrate de soude.

Couches chaudes

Ce sera bien vite le temps de faire les couches chaudes; à ce propos, voici ce que nous trouvons dans le catalogue de M. W. Evans, grainetier de Montréal:

Il faudra choisir un endroit chaud et bien exposé au soleil, du côté de l'est ou du sud, et abrité au nord et à l'ouest par une clôture ou une haie. Si c'est possible, le sol devrait être léger et sec, alors le fond de la couche peut être creusé d'au moins un pied de profondeur; mais si la terre était mouillée et froide, il faut faire la couche à la surface.

Il faut ramasser une quantité de fumier de cheval et le mettre en tas. Après quelques jours il faudra le secouer et le retourner, et après deux, ou trois jours on répétera le travail. Lorsque le fumier aura été encore trois ou quatre jours en tas, on fera la

couche de la grandeur nécessaire, selon la dimension et le nombre des cadres que l'on veut employer. Il faudra que le lit du fumier dépasse le cadre d'au moins un pied tout autour. La couche ne devant pas avoir moins de deux pieds et demi de hauteur et assez foulée. Si le fumier est sec, il faut l'humecter. On pourra faire le cadre de la grandeur qu'on voudra; cependant le plus commode est de huit pieds sur cinq. Mettez environ huit pouces d'un sol léger et riche sur la couche, de manière à ce que la surface du sol soit de six à huit pouces du haut du cadre. Placez ensuite les châssis (que vous élèverez d'un pouce à peu près pour laisser échapper la vapeur), et après quelques jours les graines pourront être semées. Quand les jeunes plantes sortiront de terre il faudra donner de l'air à couche, jour et nuit lorsqu'il fait beau temps, en soulevant le châssis de deux ou trois pouces. A mesure que la couche chaude perd de sa chaleur, augmentez l'air extérieur pour empêcher les plantes de trop s'allonger. Dans les temps froids, il faudra couvrir les châssis avec des nattes ou de la paille. Si le vent était violent, il faudrait aussi protéger de la même manière, les côtés de la couche pour empêcher le courant d'air d'amortir la chaleur du fumier. A mesure que les plantes grandiront, il faudra augmenter les arrosages.

Les cadres doivent avoir de neuf à douze pouces de profondeur en avant et de quinze à dix-huit pouces en arrière. Cela donnera assez d'inclinaison pour permettre à l'eau de s'écouler facilement.

Les améliorations agricoles

Le cultivateur ne saurait apporter trop d'attention à ce sujet, car de ces expériences il résulte que le cultivateur est toujours largement payé de son travail, puisque le sol ne donne pas un retour ingrat.

Le cultivateur qui le premier essaya la rotation dans les cultures, réussit à doubler le rendement de ses récoltes après une expérience de quatre à cinq années. Le cultivateur qui introduisit la culture des plantes-racines, doubla aussi le rendement de ses récoltes; celui qui fit l'application du drainage, a introduit un principe qui contribue aussi à doubler chaque année le rendement des récoltes.

Le cultivateur doit prendre en considération que lorsqu'il réussit pour ainsi dire à doubler la profondeur du sol productif de sa ferme, il double l'étendue de sa ferme autant que s'il avait ajouté à cette

ferme, une autre ferme de dimension égale. C'est donc dans cette direction que doit se porter l'attention des cercles agricoles, pour réaliser les améliorations agricoles les plus avantageuses possible.

Le drainage parfait et les labours profonds, sont au nombre des améliorations profitables à l'exploitation générale d'une ferme.

Si chaque membre d'un cercle agricole entreprenait une amélioration agricole quelconque, pour ensuite en communiquer les résultats aux réunions des membres du cercle, il s'établirait alors entre les cultivateurs un échange de connaissances agricoles qui profiterait grandement à l'agriculture, car les résultats obtenus par ces expériences se communiqueraient d'un cercle agricole à l'autre pour devenir en pratique générale.

Lorsque les terres ne produisent que la moitié de ce qu'elles pourraient donner, par un système défectueux de culture, auquel il serait possible de remédier, le cultivateur ne peut apporter aucune excuse pour justifier un mode de culture servant à diminuer plutôt la fertilité du sol que de procurer des récoltes de plus en plus abondantes.

Cette manière d'agir était le plus souvent due à l'isolement du cultivateur, trop éloigné des marchés, pour vendre ses produits à des prix assez élevés qui puissent lui permettre de réaliser des économies en argent, pouvant être utilisées en améliorations agricoles nécessaires.

Actuellement, cette difficulté n'existe plus, car les moyens prompts et à bas prix de se rendre sur les marchés, ou d'y envoyer leurs produits agricoles sont presque généraux dans les campagnes. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la situation des cultivateurs d'autrefois avec celle qui leur est faite actuellement. Ces avantages de prompts communications par eau et par chemins de fer doivent encourager l'agriculture, surtout quand les frais de transport tendent à diminuer chaque jour pour ainsi dire, par la compétition qui s'établit d'un pays à l'autre, favorisant ainsi de plus en plus l'agriculture.

A part cela, le cultivateur doit prendre en considération les nombreuses associations agricoles unquement établies pour prendre les intérêts de l'agriculture, travaillant à mettre le cultivateur en état de comprendre et de surmonter les difficultés qui peuvent s'élever dans la pratique de la culture du sol, et que seul il ne pourrait peut-être pas découvrir.

L'importation des produits agricoles dans notre pays est presque une rareté; sous ce rapport, il y a une grande amélioration, et avec la perspective qu'elle diminuera davantage, car notre agriculture est susceptible d'un grand perfectionnement quant aux différentes branches qui la composent, tant pour la culture des plantes que pour les industries agricoles.

Le progrès agricole doit être lent en quelque sorte pour qu'il soit plus assuré, mais rien n'empêche qu'il faut autant que possible l'accélérer pour pouvoir répondre aux besoins des marchés.

Culture des pommes de terre

Un sol léger, abondant en riche matière organique, en humus, produit les plus grandes récoltes de pommes de terre. Un champ de trèfle labouré avant la plantation des pommes de terre est considéré la meilleure préparation à cette culture. Environ deux minots de plâtre par acre, semé sur les buttes, quand les plantes commencent à sortir du sol, est un fertilisant efficace et grandement utilisé. Les pommes de terre, de grosseur moyenne, doivent être plantées entières sur des buttes de 2½ pieds de distance l'une de l'autre, et 10 minots à l'acre.

Dans quelques fermes aux États-Unis, il est d'usage de cultiver les pommes de terre sur une surface plane, c'est-à-dire sans renchaussage. Ce mode de culture, dit-on, offre deux avantages qui ne sont pas à dédaigner.

Le premier de ces avantages, c'est qu'en temps de sécheresse les pommes de terre lèvent quand même; lorsqu'une pluie survient, elles ne peuvent manquer d'en bénéficier, car dans cette condition la pluie pénètre également le sol, sans s'écouler, en quantité par les sillons, par le mode ordinaire de culture.

Le deuxième avantage, c'est de pouvoir, lors d'une grande sécheresse, pulvériser facilement le sol à sa surface au moyen de la houe à cheval, et de procurer aux pommes de terre l'humidité nécessaire à leur végétation.

Cette expérience pourrait être faite pour les pommes de terres natives, toujours semées de bonne heure au printemps. Elle devra être faite comme essai sur une petite pièce de terre, voisine d'un terrain où la même variété serait semée en même temps, mais cultivée en la manière ordinaire, afin d'établir une comparaison entre ces deux modes de culture, et adopter le plus avantageux.

CONSERVATION DU BEURRE FRAIS

Les comices agricoles de Normandie préconisent en ce moment un moyen fort simple de conserver le beurre absolument frais pendant au moins six mois.

Le beurre lavé et soigneusement essuyé avec un linge, on en remplit des pots de grès sans y laisser le moindre vide. Ces pots sont ensuite placés dans une chaudière à moitié pleine d'eau que l'on chauffe jusqu'à ébullition. On les retire dès que l'eau est refroidie, et la conservation est ainsi complètement assurée.

Déplantation et replantation des arbres fruitiers

Quelque soit l'espèce d'arbres à être déplantés ailleurs, cette opération exige beaucoup de précautions et des soins attentifs pendant les premiers mois de leur reprise.

Lorsque l'arbre est de grosseur moyenne ou un peu fort, il faut ouvrir à la pelle ou à la pioche une tranchée du côté où il y a plus de place ou de facilité pour le pencher ou le sortir de la tranchée. Celle-ci doit être d'une largeur et d'une profondeur proportionnée à l'étendue et à la profondeur des racines qu'il importe de ménager. De plus, la tranchée doit être commencée assez loin du pied afin de ne pas endommager les racines avec la bêche.

Lorsque les racines pivotantes obligent de creuser la tranchée à une certaine profondeur, il faut avoir grand soin d'endommager les racines chevelues rencontrées pendant l'opération. Il faut même écarter avec les mains celles qui se trouveraient à nuire, afin de les épargner, quelque soit leur longueur.

Quand la tranchée est achevée, il faut pencher l'arbre et couper la racine pivotante à une bonne profondeur, soit avec la bêche, soit avec la pioche. Ces instruments doivent être bien acérés, et non ébréchés, comme cela arrive que trop souvent.

Lorsque le pivot de l'arbre est coupé, il faut enlever l'arbre avec soin, afin d'éviter les cassures et les meurtrissures.

Lorsque l'arbre doit rester quelque temps à l'air avant que d'être emballé ou transplanté, il faut éviter d'exposer cet arbre au soleil, ou au moins couvrir, en attendant, ses racines de feuilles ou de paille. Lorsqu'il est destiné à être mis en jauge, en replantation, il y a avantage à supprimer ou à amputer quelques unes de ses branches, pour faciliter la reprise de l'arbre.

Voici comment on pratique cette opération : On transporte l'arbre sur le bord de l'ouverture préparée d'avance pour le recevoir. Là, il faut supprimer toutes les racines qui ont été endommagées ou cassées pendant l'arrachage, et le tailler avec un bon sécateur, nouvellement aiguisé, celles qui sont saines. La coupe doit en être faite droite et non oblique, et en voici la raison : Lorsque la sève de l'arbre descend jusqu'au bout de l'écorce taillée, elle s'y amoncelle et forme un bourrelet tout autour de la coupe si celle-ci est ronde. Au contraire, si la coupe est en bec de flûte, la sève ne forme un bourrelet qu'à l'extrémité du biseau. Or, comme c'est du bourrelet que doivent sortir les nouvelles racines destinées à assurer la végétation de l'arbre, il est nécessaire qu'elles soient le plus nombreuses possible, elles seront plus nombreuses en sortant tout autour de la coupe que si elles ne sortaient que de l'extrémité du biseau (bord en biais de l'arbre).

Lorsque l'arbre à transplanter a deux ou trois ans de greffe, on doit couper les plus grosses racines, de 4 à 5 pouces de longueur ; pour ceux de 5 à 6 ans de greffe, la taille doit être de 8 à 10 pouces au moins. Du reste, cette longueur doit être en raison de la vigueur des sujets et de la nature plus ou moins riche du sol.

Pour une plantation d'arbres, il est absolument nécessaire d'équilibrer les racines avec les branches, de manière à ce que les premières puissent fournir aux dernières une sève suffisante, pour les entretenir d'abord et ensuite pour les nourrir plus abondamment.

CHOSSES ET AUTRES

Application du plâtre sur une prairie à sol léger.— Pour un sol léger, le plâtre est un excellent engrais à épandre à la surface du sol. Cet engrais doit être utilisé immédiatement après la fonte de la neige, et dans la proportion de huit à dix barils par quatorze arpents. Il faudra après cet épandage fait uniformément à la surface du sol, hercer légèrement la prairie.

Aménagement des prairies— Quelques cultivateurs s'obstinent à faire pâturer au printemps les prairies destinées à être fauchées en juillet. Cependant cette pratique peut être préjudiciable aux prairies, et la qualité du foin s'en ressentir, à quelque exception près.

Lorsque les prairies ont été semées sans précaution quant au choix des graines, et qu'elles contiennent des plantes fleurissant à des époques différentes, à intervalle d'une semaine ou deux, par exemple, il n'y a aucun inconvénient à faire pâturer ces prairies au printemps. Les plantes précoces fleurissent longtemps avant les autres, puis elles

sechent : ce qui nuit à la bonne qualité du foin. Faire ainsi pâturer ces prairies retarde la végétation des plantes fourragères précoces ; par conséquent celles-ci repoussent après avoir été pâturées, et elles finissent par fleurir en même temps que les autres.

pendant le pâturage du printemps ne doit avoir lieu qu'avec une grande réserve, car il nuirait à la récolte du foin comme rendement et comme qualité.

On ne saurait contester que le plus souvent les prairies ne sont pas établies dans les meilleures conditions possibles, car ils ne sont pas rares ceux qui introduisent dans leurs prairies les premières plantes venues, qu'ils peuvent se procurer sans aucun déboursé ; ils sèment les graines de ces plantes, sans considération du temps où elles doivent fleurir. De ce fait, il résulte que quelques-unes de ces plantes font leurs graines alors que d'autres plantes commencent seulement à fleurir : c'est ainsi que les plantes fourragères ne sont pas toutes de même qualité ; les unes sont que trop fibreuses, tandis que les autres sont de bonne qualité, et c'est ce qui nuit à la vente de ces dernières plantes, en plus grande quantité et plus haut.

Pour éviter cet inconvénient, le cultivateur bien entendu dans l'aménagement des prairies, choisit des plantes qui fleurissent à peu près en même temps et qui par cela sont bonnes à être fauchées à la même époque. C'est un moyen efficace d'obtenir une abondante récolte et des plantes fourragères d'une qualité supérieure. Pour atteindre ce résultat dans le choix des plantes fourragères à introduire dans une même prairie, le cultivateur n'a qu'à observer dans sa localité, et même dans les prairies établies sur sa ferme, la végétation de toutes les plantes fourragères pour s'assurer de l'époque de leur floraison. Cette observation lui permettra de s'arrêter sur le choix à faire de chaque plante fourragère à introduire à la fois dans une même prairie. C'est pour réaliser ce but, qu'un champ à expériences pourrait avoir son utilité.

Par cette précaution, le cultivateur obtient un résultat autre que celui obtenu par celui qui croit que toutes les graines de plantes fourragères sont bonnes à semer dans une même prairie.

Pour la tenue d'une prairie comme pour les autres cultures, il faut considérer que le choix des graines exerce une grande influence sur l'avenir des récoltes, au double point de vue de la quantité comme de la qualité.

C'est ainsi que les économies que le cultivateur croit réaliser, en semant sur ses prairies les graines de plantes fourragères telles qu'il les trouve dans ses fenils, paie bien cher l'économie qu'il croit ainsi réaliser.

Rhumatisme guéri en un jour.—Le "South American Rheumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et merveilleux : il enlève toujours la racine du mal qui disparaît sans laisser de trace. Le premier essai produit un grand soulagement. — Prix 75 cts.

South American Nervine—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsville, Tex., dit : Malade pendant trois ans de maladies de nerfs, faiblesse d'estomac, diarrhée et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'ai obtenu la guérison par le "South American Nervine" qui m'a valu par son usage \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

Tollan traitaire de Woolford—Gérait les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes. En vente ici chez M. L. A. Paquet.

English Spavin Liniment — Fait disparaître les tumeurs dures ou calleuses, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50

R E C E T T E

Moyen d'établir une pépinière sans qu'il en coûte rien

Voici un moyen simple qui peut être employé pour former une pépinière en peu de temps, et sans rien déboursier :

Sous presque tous les arbres fruitiers, il y a de fortes pousses fixées sur les mères racines ; on les dégarnit bien à leur base, sans toucher à leur chevelu ; on les coupe près de la mère-racine sur laquelle elles sont fixées, puis on les transplante. Lorsque le chevelu de ces pousses est bien pris et qu'elles sont fortes, on les greffe, et ces sujets donnent du fruit en peu de temps.

AVIS. — Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent

Aux Amateurs de la belle et de la bonne lecture !!

- La fille du marquis.....Prix 20 cts
- Les Secrets de la Maison-Blanche " 20 "
- Les Buttes-Chaumont....." 15 "
- Captive et bourreau....." 15 "
- Le Supplicié-Vivant....." 15 "
- Le dernier des Mohicans....." 15 "
- La vengeance d'un Juif....." 15 "

Une foule d'autres dont la liste serait trop longue à énumérer, également joli et au même prix que ceux que nous mentionnons plus haut.

A vendre au bureau de la GAZETTE DES CAMPAGNES.

Flynn & Dionne,
AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,
C. R. L. L. D. | L. L. L.

56 rue St-Pierre, Quebec
(Bâtisse de la Banque Union)

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Prix : \$1

**LESAINDOUX
N'Y EST PLUS.**

C'est précisément parce qu'il n'y a pas de saindoux dedans que la **COTTOLENE**, la nouvelle graisse de cuisine, est si extraordinairement populaire auprès des ménagères. La **COTTOLENE**.

EST PURE, DÉLICATE, SAVOUREUSE ET saine.

Elle est exempte de l'odeur désagréable inhérente au saindoux.

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par



The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et
Anne, Montreal.

**PATENTS
TRADE MARKS
COPYRIGHTS.**

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$4.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

SAY BEE-KEEPER!

Send for a free sample copy of **BEE-KEEPERS' SUPPLIES** (the only monthly paper) on the subject of bee-keeping. It contains all the latest news, and is a most interesting and profitable book for you. Write for it at once. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**